



Mise en place du CHS-CT

Ce Comité Hygiène et Sécurité – Conditions du Travail était le premier de la nouvelle mandature, suite aux élections de décembre 2014. **FO** du fait de sa progression aux élections, a désormais 2 titulaires et 2 suppléants.

Les nouveaux élus recevront prochainement une formation, cette formation étant nécessaire du fait du vaste de champ de compétences des CHS-CT.



Les orientations 2015

La note d'orientation ministérielle santé, sécurité et conditions de travail 2015, détermine les priorités d'actions et les missions des CHS-CT locaux. Elle s'inscrit dans la continuité des orientations passées avec notamment la double nécessité de réduire les défauts de conformités réglementaires et la poursuite de la prévention des risques psychosociaux au travers des outils d'analyse mis à disposition par l'Administration.

Les priorités d'actions :

- Les risques de chutes,
- Les risques liés à l'activité physique (manutention),
- Les risques liés aux agressions sur le lieu de travail,
- La surveillance et le traitement des matériaux amiantés,
- La prévention des pathologies mécaniques liées aux troubles musculo-squelettiques (TMS),

La note d'orientation rappelle également la nécessité de produire à l'attention des CHS-CT tous les documents utiles à l'analyse des situations de travail avec notamment la production :

- des déclarations d'accidents du travail,
- des fiches de risques professionnels,
- des rapports des Médecins de prévention
- des rapports des Inspecteurs santé sécurité au travail (ISST).

Pour la Loire-Atlantique, les priorités seront en 2015 :



- N°1 : prévention des Risques psychosociaux (RPS)
- N°2 : amiante (sensibilisation et rappel des bonnes pratiques)
- N°3 : Accessibilité et aménagement des accueils
- N°4 : Ambiances thermiques et ambiances acoustiques
- N°5 : Ambiances lumineuses
- N°6 : Prévention des CMR (*agents chimiques cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction*) et TMS (*troubles musculo-squelettiques*) pour les agents Berkani

Concernant les missions des CHS-CT, la note souligne aussi que la mise en place des **visites de sites** doit demeurer un des objectifs, tout en préconisant l'élaboration d'un programme lors de la première séance plénière de l'année.

Pour la Loire-Atlantique le programme des visites de postes en 2015 sera :

DRFiP	Douanes	DGFIP - TDB	DSFiPE
<ul style="list-style-type: none"> ■ Trésorerie de Châteaubriant ■ SIP Nantes Ouest ■ Trésorerie de Rezé ■ Trésorerie du Loroux-Bottereau 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nantes Atlantique ■ La Roche sur Yon (2 services) ■ Nantes-Saint-Aignan (sous réserve) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ SI 1-C 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Services retraites ■ EAF

Enfin sur le volet utilisation des crédits, la note d'orientation précise que les actions du CHS-CT doivent s'inscrire dans une logique d'urgence, d'exemplarité et éventuellement de complémentarité à des projets directionnels.

Pour 2015 la dotation allouée au CHS-CT de Loire-Atlantique est de 428 963 €.



Registres Santé et Sécurité au Travail (RSST)

Ça a failli tourner au vinaigre !!!

Pour 3 dossiers de risques psychosociaux (RPS) avérés, la DRFiP44 a botté en touche. Et ce n'est malheureusement pas la 1ère fois...

Pour une direction qui depuis plus d'un an, travaille en partenariat (*financier notamment!*) avec le CHS-CT sur ces mêmes RPS, il y a de quoi agacer sérieusement les élus des Personnels. Il est grand temps que cette direction adapte ses actes à son discours.

NB : concernant le Comité de Pilotage qu'elle a mis en place, la DRFiP44 a présenté son PLAN d' ACTIONS au sein de sa direction depuis le CHS-CT ... Encore une fois, sans remettre auparavant les documents de travail ... ce qui aurait pu permettre aux élus de découvrir ce que la DRFiP44 n'avait pas retenu dans les préconisations de l'intervenant SECAFI. Une stratégie peut-être ?

Pour ces postes en difficulté, une visite a finalement été actée par l'administration et le médecin de prévention.

A cet égard, les élus ont vivement réagi sur un rapport alarmant établi par le médecin de prévention sur une structure de la DRFiP44 : ce rapport a été transmis à l'ensemble de la structure (hiérarchie et agents) sans que jamais les représentants des personnels en CHS-CT ne le reçoivent ! Le fameux culte du secret ¹...



De même, une autre fiche du CHS-CT inquiétante, établie en janvier par la majorité des agents d'un site (hiérarchie comprise) est restée sans réponse de l'administration.

Enfin, une 3ème fiche datant de décembre, émanant d'un site en grande difficulté, nous a été transmise à minima puisque que nous ne disposons pas de tout le dossier (re-culte du secret!).

Bien entendu, nous nous étions rapprochés des agents pour disposer de davantage d'informations. Il est à noter que pour ce dernier cas, la catastrophe a sans doute, été évitée de peu.

Faudra-t-il que les élus se fâchent pour chacun des dossiers de souffrance au travail, afin d'espérer une réaction avec un minimum d'empathie pour les collègues concernés ?

La DRFiP44 nous a prouvé qu'elle avait la théorie. A quand la pratique en réel ?



A **FO**, nous pensons, que la multiplication des outils de diagnostic (DUERP, Tableau de veille Social, Espace de dialogue etc...) est insuffisante si les directions se refusent dans la vraie vie, à engager une politique volontariste susceptible de s'attaquer à la source du mal. Par exemple, en dénonçant à nos côtés, le manque criant de moyens humains et budgétaires au lieu de nous le reprocher !

DOUANES :	
🟡 Renouvellement des gilets pare-balles :	Des collègues se sont inquiétés de leur vétusté et de leur inadaptation (trop lourds, encombrants, manque de confort, femmes ayant des gilets pour hommes, ..). Un recensement a été fait début 2015 dans le 44. Ce dossier est traité au niveau national.
🟡 Sécurisation de la BSE des Sables d'Olonne	Pour sécuriser ce site, le portail sera fermé automatiquement avec sonnette extérieure pour que les visiteurs puissent s'annoncer.
SRE	
🟡 Problème de températures basses dans des bureaux	Mesures provisoires prise dans l'attente de la fin de la période de chauffe pour mise en place d'un dispositif permettant d'augmenter la surface d'échange des radiateurs

1 Le culte du secret est si présent à la DRFiP44 qu'en séance, nous avons appris de manière inopinée que la DIRCOFI devait arriver à Cambronne au 2^{ème} semestre 2016. Ça pourrait prêter à rire si ce n'était pas aussi ridicule.... Le service des pensions cristallisées de la DSFiPE actuellement à Saint-Herblain sera lui normalement relogé à Doumergue.

DSFiPE* : Fermeture des TAF**

*** DSFiPE : Direction spécialisée des Finances Publiques pour l'Étranger (il s'agit de l'ex-TGE = Trésorerie Générale pour l'Étranger).

** TAF = trésorerie auprès des ambassades de France

Les fermetures prévues dans le cadre du plan de modernisation du réseau étranger (un plan de restructurations donc!) sont au nombre de :



x 31 août 2015 : 4 sites	x 31 août 2017 : 5 sites
<ul style="list-style-type: none">■ Côte d'Ivoire■ Madagascar■ Grande Bretagne■ Chine	<ul style="list-style-type: none">■ Tchad■ Burkina Fasso■ Allemagne■ Espagne■ Italie

RAPPEL : les personnels en place ont signé un contrat de deux ans, renouvelables une fois pour leur séjour à l'étranger. Seuls, les nouveaux arrivés, dans les postes dont la fermeture est prévue en 2017, ont signé un contrat de deux ans, **non renouvelable**.

Malgré les différentes interventions du syndicat **FO** au niveau national, toutes les demandes de renouvellement sur une autre affectation hors métropole, ont été refusées par la DGFIP, au motif de la stricte application des règles de gestion.

Les agents concernés par ce démantèlement seront intégrés dans le mouvement de mutations général avec :

- pour les A : priorité sur la RAN (ALD RAN) de leur ancien département,
- Pour les B et C : garantie de retour uniquement dans leur département.

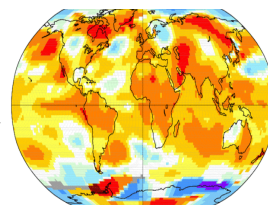
De nouveau, stricte application de la réglementation, sans tenir compte des désagréments pour ces collègues qui se sont investis dans un nouveau métier et une vie hors métropole. Quid de leur sentiment d'amertume ? Quid de leur santé ?

Sans parler des répercussions matérielles, financières et immobilières pour certains d'entre eux

A quoi servent tous les groupes de travail, les discussions avec les syndicats si la DGFIP refuse toute dérogation ?

La fiche d'impact ne devrait pas être la simple répercussion de ces éléments : elle devrait y apporter des solutions.

Or, à la DGFIP c'est de plus en plus **CAUSE TOUJOURS, TU NE M'INTERESSES PAS !**



DOUANES : recette locale de THOUARCE

Aucun document de travail, justifié par le Directeur des Douanes par le fait qu'il ne s'agit pas d'une fermeture mais d'une modification. Dans la réalité, il s'agit de la mise en place d'une permanence de deux demi-journées (jusqu'à quand ?). Le reste du temps, la seule collègue affectée restant sur ce site, (les 2 autres collègues partant en retraite) ira travailler à Angers.

D'après le Directeur, elle a donné son accord et disposera d'un véhicule de service.



SRE : Projet de réorganisation du travail en CGR

Cette réorganisation est justifiée par la nouvelle version de l'application GDP (Gestion des Pensions) qui, selon l'administration "intègre des améliorations fonctionnelles et des tableaux de bord de suivi de l'activité avec mise en place le 26 mai". L'objectif est en clair, d'harmoniser les pratiques de tous les CGR, d'industrialiser les tâches dévolues au CGR et ...de se doter d'outils de pilotage.

La numérisation des documents sera assurée par une ou deux personnes par CGR.

A **FO**, nous nous sommes inquiétés du désintérêt de leur travail pour les collègues en poste dans les Centres de Gestion : il s'agit là de ce qui a déjà été pratiqué pour Hélios notamment avec **l'industrialisation** des changements d'adresse, domiciliations bancaires, décès, émoluments lié aux médailles militaires, etc..

L'administration devra être vigilante dans la nouvelle organisation du travail sur les répartitions faites en fonction des quotités de travail des agents.

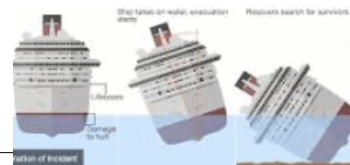
DRFiP : Projets de réorganisation des structures et des implantations immobilières nantaises

Un projet titanesquevoire *costa-concordiesque* comme **FO** a déjà eu l'occasion de l'écrire, puisque le "capitaine" de la DRFiP44 quitte le navire dans quelques semaines en laissant à son successeur la gestion des péripéties qui ne manqueront pas de naître de ce projet. Ce n'est que le début de ce qu'on va connaître dans le cadre de la démarche stratégique puisque le projet décrit ci-après ne nous dit pas tout sur 2016...et que d'autres plans (secrets!) sont prévus pour 2017, 2018

Le projet :

- Création d'un SIP (service des impôts des particuliers) => il s'agit de réunir au sein d'une même structure les agents travaillant sur la liquidation de l'impôt et le recouvrement comme cela a été fait à Nantes en 2009. Le SIP est en cours de construction. Livraison prévue à la mi-décembre 2015.

- Restructurations des 6 SIP nantais en 4 SIP et des 6 SIE (impôts des professionnels) en 4 SIE (services des impôts des entreprises).
- Rapprochement par métiers dans l'enceinte de la Cité de Cambronne des futurs SIP et SIE,
- Fin de la location du site Lotz-Cossé (situé à Beaulieu avec un coût annuel de 1 million d'€) avec rapatriement des services du centre de Gestion des Retraites, du Domaine et de Liaison-Rémunérations à la cité Cambronne,
- Relogement de Nantes-Amendes actuellement à Lotz-Cossé, dans l'actuelle trésorerie de Rezé (travaux)



Ce sont environ 450 agents qui vont être appelés à bouger de bureau, de site ou de service. Pour un projet aussi fou, ... la DRFiP44 n'a pas jugé utile de fournir la moindre documentation aux membres du CHS-CT !

Toujours son désormais célèbre culte du secret !!!!!

Utilisation des crédits 2015 : Fiches action et devis, formations

Direction	Opération	Coût	Observations	VOTE
INSEE	Modifications des luminaires (éclairage trop faible dans les escaliers => registre CHS-CT)	8 401,06 €		FO : Pour
TGE TAF du gabon	DTA (diagnostic technique Amiante)	953,44 €		FO : Pour
DRFiP44 Trésorerie de Pontchâteau	Équipement (fixes ou mobiles) visant à réduire le niveau sonore	5 398,80 €	Priorité acoustique	FO : Pour
DRFiP44 Cambronne	Co-financement pour le cheminement dans la cité Cambronne (mise en sécurité des piétons et des personnes à mobilité réduite)	Part CHS-CT : 35 000 €	Coût total de l'opération: 277 540 €	FO : Contre

Pour le dossier du cheminement à Cambronne, **FO** a décidé de voter CONTRE pour ne pas donner un blanc-seing à la DRFiP44.

La proposition de l'administration porte sur la totalité de la réalisation alors qu'il est certain que l'ensemble des travaux ne pourra se faire dans l'année, faute de crédits suffisants d'une part et aussi, en raison des travaux de voirie en cours pour l'extension du réseau de chaleur. En offrant à l'administration ces 35 000 € pour cette année, nous n'avons aucune certitude sur leur utilisation. Par contre, nous avons beaucoup de doute sur une réalisation complète de la rénovation du cheminement de la cité Cambronne : (rappelez vous !) des crédits avaient été débloqués pour le désamiantage des locaux de Pornic il y a plus de cinq ans et qu'en-est-il aujourd'hui ??? On en reparlera en 2016 quand la DRFiP redemandera au CHS des crédits pour poursuivre ce projet... s'il ne veut pas être enterré !

Avis du CHSCT sur le PAP 2015 de la DSFiPE

C'est le 1^{er} DUERP soumis au CHS-CT en 2015. Un gros travail a été réalisé cette année qui a justifié notre vote favorable. Bien entendu, tout n'y est pas parfait, notamment au sujet des RPS, dont le recensement semble avoir été réalisé dans de bonnes conditions à la Direction sise à Nantes...mais pas du côté des TAF où peu de risques sont recensés alors que les syndicalistes sont également interpellés pour des situations difficiles à l'Etranger.

Prochain CHS-CT : le 10 avril 2015

Vous avez établi une fiche CHS-CT pour dénoncer des conditions de travail insupportables, des dysfonctionnements, des problèmes de chaleur, d'éclairage, d'humidité, des toilettes hors d'usage, des équipements vestimentaires usagés, . ?????
N'oubliez pas de nous en adresser une copie !

Les élus FO en CHS 44	Patricia DAVID FO INSEE	Chrystelle TONNELIER FO DRFiP 44	Philippe NOBILET FO DRFiP 44	Bruno LE CARRE FO DSFiPE ((ex-TGE))
---	--	---	---	--